*Le Pâturin cauche* (*Poa aïroïdes* de D. C. *Aira aquatica* de Lin.) (*fig.* 673), vivace, est facile à distinguer des précédens, à la seule inspection de ses tiges: les unes couchées, donnant naissance, à tous leur nœuds, à une touffe de racines; les autres s'élevant, perpendiculairement aux premières, au-dessus de chacune de ces touffes; à la forme de ses feuilles planes, larges, arrondies au sommet, etc. C'est une des plantes de marais qui plaisent le mieux aux bestiaux. On les voit souvent aller la chercher jusque dans l'eau; aussi, lorsqu'elle est fauchée verte, la mangent-ils avec grand plaisir à l'étable et au râtelier; — sèches, elles ne sont plus guère propres qu'à servir de litière.

Fig. 673.



*Le Pâturin des marais* (*Poa palustris*, Lin.) est sinon la même espèce venue dans l'eau que le pâturin commun, au moins une espèce infiniment voisine qui en diffère seulement, d'après M. DE CANDOLLE, par ses feuilles proportionnellement plus étroites, et dont la gaîne n'est pas rude au toucher; ses épillets parfaitement glabres et ses balles dont la valve externe porte 5 nervures dorsales.—Comme le précédent, il est propre à utiliser des terrains excessivement humides, ou couverts, une partie de l'année, d'eaux stagnantes.

BRIZE (*Briza*). Ce genre diffère des pâturins parce que les valves des balles sont très-ventrues et à peu près cordiformes; — panicule divergente; — épillets pendans d'une extrême mobilité.

Fig. 674.



*La Brize tremblante* (*Briza media*, Lin.), *Amourette* (*fig.* 674), a des tiges hautes de 1 à 2 pieds (0 m 325 à 0 m 650); elle a été surnommée tremblante, parce que les pédoncules, qui supportent les épillets de forme ovale arrondie, sont tellement déliés qu'ils s'agitent au moindre souffle du vent. Cette plante peu fourrageuse n'est remarquable que par la finesse et la bonté de son foin particulièrement recherché des moutons. J'ai vu des terrains sablo-argileux très-arides dans lesquels elle croissait abondamment. Sa présence ajoute beaucoup, aux yeux des cultivateurs, à la bonne qualité des herbages.

BROME (*Bromus*). Glume à deux valves renfermant de 5 à 18 fleurs.— La valve extérieure de la balle est grande, concave, et porte une barbe ou arête qui part un peu au-dessous du sommet ou du milieu d'une petite échancrure;— l'intérieure, concave en dehors et ciliée sur les deux bords (*voyez* les détails de la fig. 675.)

Le *Brome des prés* (*Bromus pratensis*, Koel.) (*fig.* 675), vivace, qui présente quelque ana-

Fig. 675.



logie avec le suivant, s'élève rarement au-dessus de 2 pieds; les gaînes des feuilles, surtout de celles qui se trouvent à la partie inférieure de la plante, sont velues; — les feuilles le sont aussi, quoique beaucoup moins hérissées que dans la figure; — la panicule est étalée; — les 5 à 8 fleurs que contient chaque épillet sont très-pointues et surmontées d'arêtes égales à leur propre longueur.

Au nombre des défauts que l'on reproche aux Bromes comme fourrage, il en est deux qui méritent surtout de fixer l'attention des cultivateurs. Les tiges de plusieurs d'entre eux, une fois desséchées, sont dures, et les barbes longues et aiguës qui accompagnent les balles, non seulement repoussent les bestiaux dès le moment de la floraison, mais peuvent les incommoder beaucoup plus tard, lorsque, mêlées avec le foin, elles s'arrêtent à leur palais, sous leur langue, ou se fixent dans leurs gencives. Aussi doit-on considérer ces plantes bien plutôt comme fourrages verts que comme propres à donner du foin. « Mais il est des terrains et des circonstances où une plante, médiocre d'ailleurs, peut devenir très-utile; c'est ainsi que sur un sol calcaire, trop pauvre même pour le sainfoin et où il s'agissait d'obtenir des